



Défi Can-Am 2021

Critères de sélection de l'équipe M14

Renseignements importants

Endroit: Harmony, Caroline du Nord (Skyview Lake)

Dates de la compétition: 27 au 29 août 2021

Dates du voyage: ÀÊD

Autres renseignements: Cela est un projet autofinancé à 100%.

Aperçu de la compétition

L'Invitation Can-Am est une compétition en deux rondes de trois épreuves entre le Canada et les États-Unis.

L'équipe M14 (skieurs de 13 ans et moins) se composera de jusqu'à six (6) athlètes.

Pour être admissibles pour la sélection, les athlètes doivent être membres en règle de Ski nautique et planche Canada ("SNPC"). Les athlètes doivent avoir 13 ans ou moins au 31 décembre 2020, c'est-à-dire nés en 2007 ou après.

Objectif

L'objectif pour cette compétition est de fournir aux athlètes prometteurs M14 un haut niveau d'expérience compétitive dans un environnement d'équipe.

Procédure de sélection

Les athlètes M14 qui participeront à la compétition seront choisis par le comité de haute performance ("**CHP**") de SNPC. Étant donné le jeune âge de ces athlètes, ils ne seront pas choisis uniquement en fonction des notes de compétitions antérieures. Même si les notes de compétitions seront prises en considération, les critères comme l'engagement de l'athlète dans le sport, l'avenir potentiel de l'athlète, le nombre de compétitions auxquelles un athlète participe et d'autres éléments jugés pertinents par le CHP seront aussi pris en considération dans la procédure de sélection. Il est reconnu que les critères comme l'engagement et le potentiel d'un athlète sont des critères très subjectifs, mais ils constitueront néanmoins des éléments majeurs de la procédure de sélection. En conséquence de la subjectivité de la procédure de sélection, des athlètes ayant les notes les plus élevées actuelles dans les compétitions peuvent ne pas être choisis pour participer à la compétition.



Les athlètes intéressés à être choisis pour participer à la compétition sont encouragés à participer aux championnats provinciaux de leur province respective, aux championnats de l'Est ou de l'Ouest 2021 et aux championnats nationaux.

Frais

Les athlètes doivent payer 100% de leurs dépenses pour cette compétition. Les dépenses incluent le transport, l'hébergement, les repas et l'inscription à la compétition.

Intention de participer

Les athlètes doivent aviser l'entraîneur de l'équipe nationale (**EÉN**) s'ils sont intéressés à participer à la compétition. Cela n'est pas obligatoire, mais aidera pour la sélection de l'équipe. Veuillez envoyer un courriel à l'EÉN à sbush53@gmail.com avec le titre dans la ligne d'objet "Déclaration d'intention de participer" et indiquez le nom de l'athlète qui aimerait être pris en considération pour la participation.

Date limite pour envoyer les résultats

Une copie des résultats de toute la compétition ou une feuille de classements, dans les deux cas signée par le chef de la compétition ou le juge en chef de chaque compétition qu'un athlète veut utiliser dans la procédure de sélection, doit être reçue par SNPC par courriel à info@wswc.ca avant la fermeture le 19 juillet 2021. Les athlètes sont responsables de s'assurer que tous les résultats ou les feuilles de classements sont reçus par SNPC avant la date limite.

Peu importe ce qui précède, aux fins de ces critères de sélection, le CHP peut, mais n'y est pas obligé, utiliser les résultats des compétitions affichés dans Internet s'il croit que les résultats affichés sont crédibles.

Moment de la sélection

Le CHP effectuera la sélection des athlètes pour représenter le Canada à l'Invitation Can-Am et formera rapidement l'équipe canadienne au plus tard le **19 juillet 2016**, la date limite pour envoyer les résultats.

Appels

Un athlète peut en appeler de toute décision prise en fonction de ce document. Un appel doit être déposé et traité selon la version la plus récente de la politique d'appel de SNPC. Une copie de la politique d'appel est disponible auprès de SNPC sur demande et est affichée dans le site Internet de SNPC à www.wswc.ca.

À cause de la courte période de temps entre la date à laquelle les athlètes qui participeront à l'Invitation Can-Am seront choisis et celle du départ de l'équipe pour l'Invitation Can-Am, les délais normaux dans la politique d'appel pour prendre en considération un appel devront être



raccourcis pour que l'appel puisse être traité avant le départ de l'équipe. Tout appel doit donc être déposé dès que possible après la sélection de l'équipe. Tout appel déposé trop près du départ de l'équipe peut ne pas pouvoir être traité.

Code de conduite

Le CHP peut, en tout temps et à sa discrétion, disqualifier un athlète d'être pris en considération pour la sélection de l'équipe canadienne ou retirer un athlète après la sélection en fonction d'un comportement de l'athlète qui ne respecte pas le Code de conduite de SNPC. Une copie du Code de conduite est disponible auprès de SNPC sur demande. Le CHP avisera l'athlète affecté, par écrit, de sa décision.

Aptitude pour la compétition

Le CHP peut, en tout temps et à sa discrétion, disqualifier un athlète d'être pris en considération pour la sélection de l'équipe canadienne ou retirer un athlète après la sélection si, à cause d'une maladie, d'une blessure, d'un manque de conditionnement physique ou d'une autre raison qui affecte la capacité de l'athlète de produire, le CHP croit qu'il est peu probable que l'athlète pourra produire dans l'Invitation Can Am à un niveau constant par rapport aux notes sur lesquelles la sélection de l'athlète dans l'équipe serait ou a été effectuée. Le CHP avisera l'athlète affecté, par écrit, de sa décision.